

Disparition du HCTS ?

Déclaration d'anciens membres du Haut conseil du travail social à l'intention de Monsieur le Premier Ministre

Membres du Haut conseil du travail social (HCTS) au titre de différentes organisations actrices du travail social ou du collège des personnes qualifiées, nous nous sommes impliqués depuis plusieurs années dans les travaux de cette instance. Dans la mandature qui s'est achevée début juillet 2026, nous avons participé aux groupes de travail consacrés à la formation, à l'encadrement, à l'accès aux droits et à l'accompagnement, à l'élaboration d'un plaidoyer, à la prospective, à la cellule internationale, à la mission de veille éthique, à l'animation des comités locaux du travail social. Nous entendons bien poursuivre nos contributions.

En effet, cette instance, instituée en 1978 sous la forme d'un Conseil supérieur, est très importante à la fois pour valoriser le travail social, dans un contexte de baisse d'attractivité des métiers et des formations sociales, et pour accompagner les professionnels dans les mutations qui les impactent.

Parmi les compétences du HCTS, l'une des principales est d'assurer un rôle d'alerte et de prévention face aux défis que représentent les transformations économiques et l'emploi, l'évolution des besoins et des attentes des personnes, le vieillissement de la population, l'intelligence artificielle et la requalification des compétences, le changement climatique et ses conséquences, les mobilités humaines et les migrations...

Or, le précédent mandat du HCTS s'est terminé alors que les derniers rapports ne sont pas complètement diffusés ou sont encore en cours de rédaction. Nous nous étions déjà préoccupés de l'absence de mise en œuvre des préconisations du *Livre blanc du travail social* remis au gouvernement en 2023 à l'occasion d'une cérémonie à laquelle ont participé plusieurs ministres. Nous nous inquiétons aujourd'hui du non-renouvellement du HCTS, sans en comprendre les raisons, si tant est qu'il se confirme. Nous ne comprenons pas que le projet de décret relatif à ce renouvellement semble toujours bloqué.

Pourtant, ce Haut conseil fait partie des moyens inscrits dans le code de l'action sociale et des familles pour l'amélioration continue de la qualité des interventions sociales, avec comme finalités le soutien des publics vulnérables et la consolidation de la citoyenneté par la solidarité.

Ainsi, promouvoir la participation et le dialogue suppose de réaffirmer que les instances telles que le HCTS puissent continuer d'exercer leurs missions. Les questions à traiter dans le champ du travail social et de l'intervention sociale sont suffisamment nombreuses et pressantes pour qu'il ne soit pas mis fin à ce Haut conseil.

Nous demandons donc que soit connu au plus vite le calendrier de son renouvellement.

Premiers signataires :

Chloé Altwegg-Boussac
Geneviève Besson
Roland Giraud
Daniel Goldberg
Marie Christine Grüngold
Marcel Jaeger
Emmanuel Jovelin
Françoise Laflorentie
Nathalie Latour
Carole Le Floch
Manuel Pélissié
Philippe Ropers
Anna Rurka
Jean-Marie Vauchez

Le 20 octobre 2026

Contact :

marcel.jaeger@unaforis.eu

06 72 66 47 43